

Palmarès du concours organisé par l'Association vaudoise pour le suffrage féminin

Autor(en): **Chassot-Monod, Jeannine / Chapuis-Bischof, Simone**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **59 (1971)**

Heft 2

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272807>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Palmarès du concours organisé par l'Association vaudoise pour le suffrage féminin

On se souvient peut-être du concours de dissertation lancé à la fin de l'année passée et ouvert à tous les jeunes gens et jeunes filles de Suisse romande. Trois sujets, assez difficiles, furent proposés. Le jury eut à examiner 40 travaux. Si aucun de ces travaux n'a paru mériter de publication intégrale, plusieurs d'entre eux, par contre, contenaient d'excellents passages, des idées intéressantes. Il est à remarquer que certains candidats, qui ont présenté une très bonne analyse de la condition féminine, sont sortis des limites du sujet qu'ils avaient choisi. Le jury a dû en tenir compte.

Il convient de remercier ces quarante jeunes, âgés de 15 à 22 ans, provenant de classes et de collèges très divers. Tous recevront un prix, puisque, à la suite de dons divers, la somme mise à la disposition du jury a été augmentée.

1er prix : 100 francs

Pascal Auchlin (Lausanne), avec les félicitations du jury
Annette Barbay (Cottens)
Alain Decoppet (Suscévaz)

2e prix : 40 francs

Patricia Chevalley (Champtauraz)
Claudine Culand (Ecublens)
Marianne Giorgis (Lausanne)
Jannie Jaccoud (Grange-Verney Moudon)

3e prix : 20 francs

Eloi Dolivo (Poliez-le-Grand)
Marie Monney (Fribourg)

4e prix : 10 francs

Mireille André (Vuillerens)
Françoise Collet (Yverdon)
Geneviève Jaccoud (Lausanne)
Annette Maillefer (Lausanne)

Prix de consolation : un livre

Chantal Berthod (Sierre)
Pierre-André Blanc (Ecublens)
Christiane Bovigny (Fribourg)
Denise Briquet (Sierre)
Nicole Chollet (Lonsay)
Françoise Dudan (Lausanne)
Irene Ecoffey (Ecublens)
Jacqueline Glauser (Orbe)

On lira avec intérêt certains passages tirés de quelques-unes de ces dissertations, passages exprimant des aspects très divers de l'étude de la condition féminine, idées banales, souvent entendues, direz-vous ! N'oubliez pas l'âge des auteurs de ces extraits !

(Disons encore que certains passages vous paraîtront mériter mieux que le prix fixé par le jury, ou peut-être moins... songez que le reste de la composition est quelquefois sans valeur ou d'autres fois de la même qualité que l'extrait qui vous est présenté !)

Il est assez curieux (...) de constater combien l'homme s'ingéniait à travers les âges, à demeurer en état constant de supériorité aussi bien du point de vue culturel, intellectuel que dans la vie affective, et ce, non pas seulement par égoïsme, fierté et orgueil mais par complexes...

(Katrine Pitteloud, 17 ans, 2e commerciale, Sierre.)

Quand l'homme, le mari, aura réalisé vraiment que la femme ne peut réagir et agir comme lui puisqu'elle est femme ; quand la femme aura réalisé vraiment que son mari ne peut réagir et agir comme elle puisqu'il est homme, et qu'ils auront renoncé tous deux à vouloir obstinément retrouver chez l'autre les sentiments, les réflexes, les pensées, les sensations qui leur sont propres, alors ils auront fini de s'irriter à vouloir se contraindre mutuellement. Et parce qu'ils se seront enfin reconnus différents, ils apprendront à s'accepter différents, et à s'aimer différents.

(Pierre-André Blanc, 19 ans, apprenti mécanicien.)

On ne pouvait concevoir qu'une femme célibataire puisse être épanouie et heureuse et qu'elle ait choisi librement son état.

(Geneviève Jaccoud, 19 ans, Ecole normale, Lausanne.)

L'obstacle majeur à l'égalité des sexes est et restera toujours la fierté de l'homme, son besoin de se sentir puissant, d'être le maître. Attention, Messieurs, nous autres femmes pourrions bien en déduire que vous êtes en réalité les plus faibles ! Il est bien connu que les faibles jouent la comédie du plus fort pour essayer de cacher leur faiblesse et de se persuader eux-mêmes de leur force !

(Leticia Stancheris, 18 ans, Ec. de commerce, Lausanne.)

Les femmes occupent sur le plan social une situation qui n'est pas comparable à celle qu'elles occupent sur le plan culturel et économique. En effet, tant que le rôle de la femme dans le monde est celui d'un objet de consommation, il est exclu qu'elle puisse occuper des postes-clés.

(Eloi Dolivo, 17 ans, Gymnase de la Cité, Lausanne.)

La femme a aussi son « mot-à-dire » dans toutes les affaires de son foyer... le monopole des décisions n'appartient donc plus au chef de famille, mais est partagé entre l'épouse et l'époux. J'espère que ce « mot-à-dire » dépassera les limites du foyer pour s'étendre au canton et au pays.

(Marie Monney, 18 ans, Ecole secondaire, Fribourg.)

Jusqu'à maintenant l'homme décidait et la femme subissait. Mais puisque celle-ci est active, elle a aussi le droit de faire les lois, de jouer un rôle actif en politique.

(Susy Jaquier, 19 ans, Ecole Normale, Lausanne.)

(...) cette recherche ne pourra se faire que si l'homme et la femme surmontent les obstacles de leur nature en se recherchant comme des « libérés » dans le respect de chacun. Un danger les guette. En effet, après avoir reconnu leur égalité et en même temps leur non-identité, ils ne devront pas céder à la tentation de se rechercher comme des complémentarités. Si l'homme et la femme étaient complémentaires, l'un ou l'autre serait ou deviendrait fatalement plus puissant que l'autre et alors le cercle infernal de l'esclavage de l'un des deux sexes recommencerait. Philippe Paratte, 19 ans, Ecole Lémania, Lausanne.)

A mon avis, la grande différence entre les sexes provient essentiellement de l'éducation donnée par la famille et la société. (...)

(Claudine Culand, 19 ans, Ecole normale, Lausanne.)

La tradition séculaire ne fit qu'accroître cette fausse évidence : l'homme est supérieur à la femme. Et l'on avance un argument de poids, à savoir la force physique. (...) Il fallait donc que l'homme dominât. Bien sûr le sexe opposé ne fut pas consulté. La « femme au foyer » était née. Mais c'est alors seulement que la femme risque de devenir inférieure, car dès lors, coupée de tous rapports extérieurs, mise hors-course en quelque sorte, la femme revêt parfois un caractère insignifiant.

Il semble que dès son mariage, la femme est soumise à son mari, pour toujours, pour n'importe quoi et n'importe où. C'est injuste. Car en se mariant, la jeune femme pense certainement plus à une collaboration qu'à une soumission. (...) Un homme n'épouse pas facilement une fille-mère. Mais pourquoi parler toujours de fille-mère, alors que le terme garçon-père n'existe pas ?

Personne ne songe à blâmer l'homme de son célibat. A ce sujet la société est beaucoup plus compréhensive et invoque les impérieux besoins sexuels des mâles. On remarque parfois qu'un homme marié regarde avec envie et regret un ami resté célibataire. Face à la célibataire, la femme mariée sera souvent méprisante et victorieuse, plus rarement elle éprouvera de la pitié. Mais toujours elle se sentira favorisée par le fait qu'elle est mariée. (...)

(Marianne Giorgis, 18 ans, Ecole de commerce, Lausanne.)

(...) cette discrimination s'applique aussi dans l'emploi des titres ; le célibataire s'appelle « monsieur » comme l'homme marié, la femme s'appelle « Mademoiselle » et « madame » depuis son mariage. Pourquoi cette différence qui attribue automatiquement un état civil à la femme et l'expose à des sarcasmes ? (...) Prisonnières de la tradition, les femmes n'admettent pas le droit au loisir. Même en regardant la télévision, elles tricotent, car elles se croient coupables si elles tentent ouvertement de s'offrir quelques distractions.

(Annette Barbay, 18 ans, Ecole normale, Lausanne.)

Trop longtemps on l'aura tenue à l'écart, la femme, trop longtemps on se sera servi d'elle uniquement comme d'un instrument à faire perdurer la race humaine (...). Il ne suffira pas de donner à la femme un droit, le droit de vote, mais encore faudra-t-il l'unir à l'homme dans l'amour, l'amitié et la fraternité pour le lent et dur combat qui doit nécessairement donner naissance à un monde libre, partout, au-delà des races et des frontières, un monde égalitaire et pacifiste.

La société doit être (...) tolérante à l'égard de n'importe quelle femme, la traiter avec respect et la laisser libre d'organiser son existence (... de trouver elle-même sa forme de bonheur. (...)

Il faudrait que les femmes soient les premières à se soutenir, s'épauler, lutter pour obtenir davantage de droits, de considération.

(Anne-France Freymond, 15 ans, collège secondaire, Moudon.)

(...) Si la femme aime moins le raisonnement que l'homme, cela ne veut pas dire qu'intrinsèquement elle soit moins douée que lui dans ce domaine (...). Cela est peut-être dû à un lourd contexte historique, il ne faut pas oublier que jusqu'au siècle passé, les femmes n'avaient pas accès aux études supérieures. (...)

Les Chrétiens reconnaissent la valeur de la parole d'une femme, preuve en est que les Evangélistes nous disent que ce sont des femmes qui ont les premières vu le Christ ressuscité. D'autre part, dans la loi de Moïse, le signe montrant qu'on était mis à part pour le service de Dieu était la circoncision qui ne pouvait être appliquée qu'aux hommes, dans la nouvelle alliance (celle de Christ) c'est le baptême qui est ce signe, et il peut aussi bien être appliqué aux hommes qu'aux femmes et je pense que par là, Dieu veut nous montrer qu'il les considère comme égaux.

(Alain Decoppet, 17 ans, Ecole de commerce, Lausanne.)

Rilke parle d'unir les humanités. Et l'unité des hommes ne signifie pas seulement une union sexuelle, mais aussi un partage à tous les autres niveaux de la vie... Si le domaine sexuel marque une libération — difficile — le reste de nos rapports sont encore conditionnés par la conception de la femme comme étant un être inférieur. C'est pourquoi, il n'est pas question aujourd'hui d'unir les humanités, car nous n'avons pas encore pris conscience de cette nécessité. Nous l'avons admis pour ce qui est du sexe et pour ce qui est du domaine politique — la femme acquiert un peu partout le droit de vote — mais cela ne veut pas dire qu'elle ait sa place à elle, je veux dire qu'elle soit respectée en tant que forme de vie. (...)

(Paschal Auchlin, 19 ans, Ecole Lémania, Lausanne.)

Jeannine Chassot-Monod. Simone Chapuis-Bischof.

LETTRÉ OUVERTE AUX SUISSESSES, MES CONCITOYENNES

1804 Corsier s/Vevey, le 8 février 1971.

Enfin, après 60 ans de lutte à laquelle j'ai pris une part active dès le début en 1911, vous avez le droit de vous considérer citoyennes à part entière ; ce n'est pas une formule oratoire pour discours de cantine. Je vous en félicite du plus profond de mon cœur, vous l'avez bien mérité et c'était bien le moment qu'on vous fit justice. Qu'est-ce, en effet qu'une démocratie si ce n'est le régime où toute personne majeure a le droit de faire valoir son opinion et de participer aux destinées de son pays.

Croyez-moi, je me sens réhabilité dans ma situation de citoyen suisse qui ne voyait pas sans tristesse et sans amertume à chaque votation fédérale une affiche spécifiant que les hommes seuls pouvaient se prononcer. Voilà une époque heureusement révolue. Faites valoir vos droits et prenez une part active à la vie politique de votre patrie, toute abstention est néfaste et si vous m'objectez que vous n'êtes pas capables de résoudre à votre satisfaction l'un des problèmes soumis au verdict du peuple, sachez qu'il en est de même pour la plupart de nous, les hommes ; qu'il faut les étudier sans parti pris, aussi bien que nous le permet l'état de nos connaissances et que si certains de ces problèmes nous paraissent trop complexes ou trop techniques, ce n'est pas en les ignorant que nous les résoudreons. Prenons l'engagement hommes et femmes, de ne pas nous dérober à nos responsabilités, car cela fait partie de notre éducation civique ; chaque votation nous rendra plus clairvoyants et plus dignes du titre de citoyens. Mieux vaut se tromper que s'abstenir.

La participation au scrutin a été jusqu'ici bien inférieure à ce qu'on devrait attendre dans une démocratie digne de ce nom et nous autres hommes nous comptons sur la femme pour insuffler un esprit nouveau dans le corps électoral dont il a grand besoin.

Maintenant que plus rien ne nous sépare, que nous sommes égaux en droits, nous allons unir nos forces pour collaborer à l'édification d'un monde plus sain, plus harmonieux, plus juste en un mot.

C'est le vœu que je formule en vous souhaitant comme à nous courage et succès dans les tâches urgentes qui nous attendent.

Albert Truan, membre depuis 1914 du Comité du journal Mouvement Féministe et Femmes Suisses.



SUPERBA, EMBRU, ÉLITE, DUNLOPILLO...
les grandes marques ne sont pas chères!
voyez DAMON-LITERIE
Carouge, 8, rue des Moraines, tél. 42 08 38.
Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi toute la journée. Stationnement privé.

Elène Faël

dipl. Paris, Vienne, Genève

Lausanne
Tour Bel-Air Métropole
Téléphone 021/22 50 99

Centre d'esthétique corrective

Pour vos problèmes d'esthétique du visage :

gamme de peelings
gommages
régénération cutanée
modelage
modelage du visage
couperose
épilation par spécialistes :
— électrique, indolore et définitive
— à la cire

le gaz est indispensable

FRAISSE & Cie

TEINTURERIE GENEVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20	Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2	Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21	Tél. 36 77 44

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53	Tél. 32 89 58
----------------------	---------------

SERVICE A DOMICILE

LISEZ
« FEMMES SUISSES »

Institut de Beauté

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes
Diplôme International Cidesco

Rue Pierre-Fatto 17 GENÈVE

Tél. (022) 35 30 31 Membre de la FREC